



COMMUNE D'ANGEOT

PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JUIN 2023 À 20h

Membres en exercice : 9

Présents : 6

Votants : 7

Le quorum est fixé à 5 membres, il est donc atteint.

- ✓ Étaient présents : Gilles CORTINOVIS - Anne DUPUIS - Thierry LOUVET - Bernadette MARTINATO - Michel NARDIN - Céline OPPENDINGER.
- ✓ A donné procuration : Stéphane NAEGEL à Bernadette MARTINATO.
- ✓ Étaient excusés : Pauline DONNA, Éric PERIAT.

Ordre du jour :

1. Approbation procès-verbal du dernier conseil municipal
2. Décision pour le lancement ou non du projet « éoliennes »
3. Informations et questions diverses

Secrétaire de séance : Thierry LOUVET

1 - Approbation procès-verbal du dernier conseil municipal

Le procès-verbal du 8 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 – Décision pour le lancement ou non du projet « éoliennes »

Délibération n° 2023-27

Le maire rappelle au conseil municipal les propositions de plusieurs entreprises pour développer un projet d'installation d'éoliennes sur la commune. En effet, 4 entreprises ont été reçues en mairie afin de présenter leurs offres techniques et financières.

Il propose d'échanger sur ce sujet, d'émettre un avis sur la poursuite ou non de ce projet et éventuellement de choisir l'entreprise.

Monsieur le Maire rappelle l'importance du développement des énergies renouvelables et les souhaits du gouvernement pour accélérer cette mise en œuvre. Un tel projet aura des retombées économiques non négligeables pour la commune.

Après étude des différents documents, chaque élu présent a pu donner son ressenti sur ce dossier. Il en est ressorti une volonté de préciser :

- que le projet doit avoir lieu sur des terrains communaux
- que les éoliennes devront être implantées le long de la RD83 et pas sur les terrains zone du Haut Bois
- qu'à ce stade du projet il n'est pas donné autorisation à Mr le Maire de signer des documents sans concertation en conseil municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide avec 6 voix pour et 1 contre :

- D'émettre un avis favorable pour poursuivre le projet, seulement si les éoliennes sont implantées sur des terrains communaux et à proximité de la RD83 (et non au Haut-Bois).

Monsieur le Maire propose donc ensuite de choisir l'entreprise pour lancer le projet. Après de nombreuses discussions et études des documents, Monsieur le Maire propose de retenir la société Total Energies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide avec 5 voix pour et 2 abstentions :

- De choisir l'entreprise Total Energies pour développer ce projet.

3 – Informations et questions diverses

Dossiers en cours et travaux

- Projets de mise en enrobé des trottoirs 2^{ème} phase : les subventions demandées ont été obtenues (signature d'une convention avec le département le lundi 26 juin notamment, subvention GBCA accordée en bureau et vote au conseil le 6 juillet). La commission "travaux" devrait se réunir prochainement pour décider de la portion à réaliser.

Autres points divers

- Trafic routier dû aux activités de l'Aéroparc de Fontaine : de nouvelles mesures ont été effectuées Rue Principale du lundi 22 mai à 16h au lundi 5 juin à 10h. Nous venons de recevoir les résultats bruts qui sont en cours d'analyse.
- Céline a brillamment repris la gestion de la salle au moins pour une partie de l'été en remplacement de Pauline. Accord du conseil pour que l'on gère les locations à tour de rôle suivant nos disponibilités.
- La fête de la musique organisée par Pyxis a été plutôt un succès. Pyxis nous présente ses remerciements pour la subvention accordée et pour le soutien de la commune.
- Jobs d'été : Matthieu termine sa deuxième semaine de travaux. La semaine prochaine trois jeunes, Perrette, Florine et Philippe, prendront la relève.
- Assemblée générale de la chasse le samedi 24 juin : Thierry nous présente un compte rendu de cette AG à laquelle il a participé. En particulier, le conseil est d'accord pour accorder aux chasseurs un endroit particulier sur le lieu de l'ancienne décharge afin d'y enfouir les viscères avec des conditions sanitaires appropriées.
- Conseil d'école du 26 juin : Bernadette qui était présente à ce conseil nous fait part des informations importantes : en particulier le maintien du nombre des classes pour un effectif estimé à 153 élèves à l'heure actuelle. Nous devons faire une annonce en août au profit de l'association "Agarpif" pour un appel aux bonnes volontés qui veulent s'investir dans l'animation de cette structure.

- Bilan et projets de l'activité Gymnastique à la salle communale le lundi 26 juin : Thierry nous informe de la poursuite de cette activité pour l'année à venir compte tenu de son succès –elle compte 17 inscrits actuellement-. Il est proposé de faire des séances de deux heures (une heure de gym + une heure de relaxation/sophrologie) à une fréquence qui reste à déterminer.
- Edition du Tambour Macot n°13 : en l'absence momentanée de Pauline, il est proposé de rédiger les textes courant juillet pour une édition début septembre.

La séance est levée à 21h45.

Fait à Angeot, le 30 juin 2023.

Le Maire,

Michel NARDIN



Le secrétaire de séance

Thierry LOUVET